

Concours 2011 :

Rapport de jury

Véronique Dürr
Présidente du Concours

Novembre 2011

Sommaire

I. Focus sur le concours d'entrée	3
II. Section Photographie	4
2.1. Composition du jury	4
2.2. QCM	5
2.3. Épreuves écrites d'admissibilité	6
2.4. Épreuves orales d'admission	7
III. Section Cinéma.....	9
3.1. Composition du jury	9
3.2. QCM	10
3.3. Épreuves écrites d'admissibilité	11
3.4. Épreuves orales d'admission	11
IV. Section Son	13
4.1. Composition du jury	13
4.2. QCM	14
4.3. Epreuves écrites d'admissibilité	14
4.4. Epreuves orales d'admission	15

I. Focus sur le concours d'entrée

Le concours d'entrée 2011 de l'ENS Louis-Lumière s'inscrit dans la continuité des années précédentes, en tenant compte à la fois de la diversité des profils des candidats, des évolutions professionnelles et des exigences liées à l'exercice des métiers et compétences enseignés à l'Ecole.

Les différentes phases du concours ont pour but de s'assurer que les candidats possèdent un socle minimal de connaissances et qu'ils savent non seulement relier la pratique à la théorie, mais également faire des ponts entre les différents champs techniques, scientifiques et artistiques. Ces aptitudes sont reconnues au niveau professionnel et sont un gage de qualité pour les futurs employeurs ou commanditaires.

Les notes éliminatoires aux QCM sont le signal pour les candidats d'un niveau minimal exigé dans la discipline concernée. La limite d'âge lors de l'inscription au concours n'étant pas très discriminante (27 ans), les candidats ont toute latitude pour parfaire leurs connaissances et leur ouverture d'esprit dans les domaines où ils auraient des lacunes.

Lors des écrits, les seuils de notes éliminatoires peuvent sanctionner des faiblesses de connaissances, de méthode, de qualité d'écriture, de structuration des idées et/ou de manque de créativité.

Enfin, lors des oraux, les jurys évaluent avant tout le potentiel des candidats : la pertinence du dialogue avec les membres du jury et l'agilité d'esprit priment sur les connaissances.

Véronique DÜRR

Présidente du concours 2011

Enseignante ENS Louis-Lumière

II. Section Photographie

2.1. Composition du jury

Jury Phase 1A :

ENS Louis-Lumière

- Véronique Dürr**, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)
- Florence Bergot**, Enseignante (Langues), Relations internationales
- Claire Bras**, Enseignante (Arts plastiques appliqués à la photographie)
- Xavier De la Tullaye**, Enseignant (Laboratoire couleur, tirages, développement)
- Véronique Figini**, Enseignante (Histoire de la photographie au XIXème siècle)
- Jean-Paul Gandolfo**, Enseignant (Laboratoire argentique N&B)
- Franck Maindon**, Enseignant (traitement de l'image numérique)
- Pascal Martin**, Maître de Conférences (Optique géométrique et instrumentale)
- Alexandre Mensah**, Enseignant (perspective et storyboard)
- Hélène Perrin**, Enseignante (Optique géométrique et physique)

Jury Phase 1/B :

ENS Louis-Lumière

- Véronique Dürr**, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)
- Florence Bergot**, Enseignante (Langues), Relations internationales
- Claire Bras**, Enseignante (Arts plastiques appliqués à la photographie)
- Xavier De la Tullaye**, Enseignant (Laboratoire couleur, tirages, développement)
- Véronique Figini**, Enseignante (Histoire de la photographie au XIXème siècle)
- Jean-Paul Gandolfo**, Enseignant (Laboratoire argentique N&B – Procédés alternatifs)
- Franck Maindon**, Enseignant (traitement de l'image numérique)
- Pascal Martin**, Maître de Conférences (Optique géométrique et instrumentale)
- Alexandre Mensah**, Enseignant (Perspective et storyboard)
- Hélène Perrin**, Enseignante (Optique géométrique et physique)

Jury Phase 2 :

ENS Louis-Lumière

- Véronique Dürr**, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)
- Claire Bras**, Enseignante (Arts plastiques appliqués à la photographie)
- Christophe Caudroy**, Enseignant (Prise de vue photographique)
- Véronique Figini**, Enseignante (Histoire de la photographie au XIXème siècle)
- Franck Maindon**, Enseignant (traitement de l'image numérique)
- Rolan Ménégon**, Enseignant (Prise de vue et réalisations photographiques)
- Alain Sarlat**, Enseignant (Sensitométrie, colorimétrie théorique et appliquée)

Intervenants extérieurs

- Philippe Bazin**, Photographe
- Alexis Cordesse**, Photographe
- Jean Delmas**, Auteur, Enseignant (Ecole des Gobelins)

Section Photographie

2.2 QCM

Anglais – Durée 30' – Coefficient 2 – 40 questions

L'épreuve d'anglais s'articule en trois parties :

- 1- Grammaire, vocabulaire et expressions d'usage
- 2- Identification des erreurs
- 3- Compréhension de textes

Le niveau attendu est « intermédiaire avancé ». Les candidats peuvent réviser en lisant la presse audiovisuelle anglophone pour le vocabulaire et l'actualité, ainsi que les documents de révision de type TOEFL pour la partie grammaticale et expressions d'usage.

La note éliminatoire signifie que, la majorité des publications techniques et artistiques se faisant en anglais, il est indispensable pour les candidats de posséder de solides bases en anglais. Les candidats doivent également être conscients que les cours de langue dispensés à l'Ecole visent à entretenir leur niveau et parfaire, dans le champ spécifique audiovisuel, des connaissances déjà solidement établies, mais n'ont pas pour but de dispenser des notions de base en principe déjà acquises.

Connaissances scientifiques – Durée 40' – Coefficient 2 – 20 questions

L'objectif de cette épreuve est non seulement de valider les connaissances scientifiques de base, d'évaluer les capacités du candidat à raisonner ou à apprécier des ordres de grandeur mais également de déceler ses connaissances, sa curiosité et sa capacité d'analyse concernant les domaines scientifiques et techniques généraux. L'utilisation de calculs de base sera peut-être nécessaire dans certains cas.

Les bases théoriques nécessaires pour réussir le QCM sont en relation directe avec les outils mathématiques et physiques utilisés à l'Ecole lors des cours de technologie, de sciences et de pratique photographique. Les candidats sont invités à non seulement réviser les notions théoriques de base, mais encore à bien en comprendre les principes d'application dans le champ pratique.

Connaissances techniques photographiques – Durée 40' – Coefficient 3 20 questions

L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances techniques photographiques de base. Seront abordés les principes élémentaires de la mesure de la lumière, de l'optique photographique, du développement et du tirage N & B, de l'enregistrement et de la restitution de l'image numérique.

Les candidats sont encouragés à lire la presse spécialisée écrite ou en ligne, à se pencher sur les brochures techniques de leurs équipements photographiques, et à se documenter en allant par exemple dans les salons professionnels. La lecture attentive de livres de technique photo est également un atout pour réussir cette épreuve.

Culture artistique et photographique – Durée 40' – Coefficient 4 – 20 questions

L'objectif de cette épreuve est de vérifier les acquis en histoire de l'art occidental et en histoire de la photographie et d'évaluer la mise en place des repères (« œuvres phares »), la curiosité et la mémoire visuelle.

Le domaine couvert par les questions fera référence à l'histoire des images, de l'Antiquité à nos jours.

La préparation de cette épreuve passe par la lecture d'ouvrages synthétiques et de monographies dans les domaines de l'art, de l'audiovisuel et bien sûr de la photographie, par la lecture de la presse artistique et photographique, et par la visite d'expositions et de musées. Il s'agit surtout de viser, dans le domaine culturel, un niveau qui fournisse des repères chronologiques et artistiques.

2.3 Épreuves écrites d'admissibilité

Composition écrite – Durée 3h – Coefficient 7 : au choix, culture technique ou culture artistique

Le candidat sera jugé sur les qualités et la maîtrise de son analyse critique, sur la clarté et la rigueur des développements et sur la pertinence des propos évoqués. Ces exigences sont à relier au niveau Bac+5 visé et au grade master associé. Les candidats doivent également être conscients qu'ils ont à rédiger en fin de cursus un mémoire ne pouvant souffrir de défauts graves d'écriture.

Culture technique

L'épreuve porte soit sur l'analyse de documents ou de dossiers techniques, soit sur l'élaboration d'un écrit technique (fiche produit, article...) ou le commentaire d'une notice.

Les qualités des bonnes copies sont : une problématique bien posée répondant de manière pertinente au sujet, une bonne expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe, style), une bonne structuration du propos, des idées claires et étayées, de la justesse dans la profondeur de l'exposé, un bon dosage entre réponse classique et originale, de la rigueur dans le raisonnement comme dans le vocabulaire technique utilisé, de la précision technique, des connaissances en lien avec les réalités professionnelles.

En revanche, les défauts suivants ont été rédhibitoires pour le jury : défaut de styles (peu précis, délayé, lourd, creux), réflexions rudimentaires sans intérêt, confusion dans l'expression et la structure, manque de précision ou de rigueur, pauvreté des idées, réponse hors sujet ou incomplète.

Culture artistique

Le sujet portera sur l'analyse et le commentaire d'un texte traitant de la photographie dans une approche historique, esthétique et culturelle.

Les qualités des bonnes copies sont : une problématique bien posée répondant de manière pertinente au sujet, une bonne expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe, style), une bonne structuration du propos avec des connaissances organisées, des idées claires et étayées, de la justesse dans la profondeur de l'exposé, un bon dosage entre réponse classique et originale, des efforts de questionnement, un appel raisonné aux connaissances et références, la capacité à partager subtilement une approche personnelle.

En revanche, les défauts suivants ont été rédhibitoires pour le jury : le manque de structuration et de cohésion (juxtaposition de connaissances, tendance au catalogue), le manque de soin et d'implication, les difficultés d'écriture, le manque de pertinence, de fond et de forme, un caractère superficiel du propos, des banalités sans relief pour le lecteur.

Analyse esthétique de documents visuels – Durée 30' – Coefficient 6

Cette épreuve repose sur la projection d'une suite d'images à analyser dans ses aspects esthétiques, historiques et culturels.

Le commentaire devra mettre en évidence le contenu sémantique de l'image en mettant en relation forme et fond pour justifier l'interprétation.

Les qualités des bonnes copies sont : la pertinence des idées et réflexions convoquées, l'agilité d'esprit à faire le lien entre le contenu sémantique et les champs historiques, esthétiques et culturels, les réflexions personnelles sortant des banalités creuses.

En revanche, les défauts suivants ont été rédhibitoires pour le jury : le manque d'idées et de caractère percutant dans la rédaction, une analyse erronée de l'image ou tout du moins une interprétation incongrue.

Analyse technique de documents visuels– Durée 30'– Coefficient 6

Cette épreuve repose sur la projection d'une suite d'images en relation avec la photographie dans ses aspects techniques.

Les qualités des bonnes copies sont : la pertinence et la justesse des commentaires, la capacité à faire le lien entre le contenu de l'image, son inscription dans le champ technico-historique dans l'histoire des procédés et des techniques.

En revanche, les défauts suivants ont été rédhitoires pour le jury : l'absence de toute évocation technique pertinente, la juxtaposition incohérente de termes non justifiés, une analyse erronée de l'image ou tout ou moins une interprétation incongrue.

2.4. Épreuves orales d'admission

3 entretiens (environ 30' par épreuve)

- 1 dossier : le candidat réalisera un dossier de travaux personnels. Il pourra servir de base de discussion pour chacune des épreuves en complément de l'entretien.
- 1 bibliographie : le candidat concevra une bibliographie écrite qu'il présentera à l'oral aux différents jurys.

Il est rappelé aux candidats toute l'importance de présenter l'intégralité des documents demandés (dossier et bibliographie), ainsi que d'apporter le soin nécessaire à la présentation de ces mêmes documents. Une pratique personnelle antérieure, même modeste, des arts et techniques audiovisuel et photographique est vivement recommandée.

Entretien 1 : Projet professionnel

Aptitude du candidat à se projeter dans un parcours professionnel et à formuler son projet au sein de l'Ecole.

Les candidats sont encouragés à bien réfléchir à leur projet professionnel, aux capacités d'absorption de la profession et à l'adéquation du choix de l'Ecole (bien lire les programmes et disciplines enseignées à l'Ecole dans les domaines techniques et artistiques) en fonction de ce projet. Le dialogue avec le jury vise à éprouver la solidité de cette réflexion.

Entretien 2 : Culture technique et scientifique

Le candidat sera interrogé sur ses connaissances techniques, le matériel de prise de vue, le matériel de laboratoire courant ainsi que sur les principes élémentaires de traitement numérique des images. Sur la base de son expérience, le candidat sera ainsi amené à témoigner de sa curiosité technique et de ses capacités d'analyse et de compréhension des principes technologiques fondamentaux.

Il pourra avoir à commenter d'un point de vue technique une ou plusieurs photographies ou encore un objet photographique. Ces éléments seront proposés par le jury ou choisis parmi ses images personnelles.

Les candidats doivent être capables de démontrer leur curiosité pour la technique en dialoguant avec le jury sur des principes ou procédés techniques, et ils doivent être aptes à transmettre le fruit de leur pratique photographique et de leurs lectures techniques (ouvrages techniques de base, brochures de matériel photographique...).

Entretien 3 :Epreuve de pratique artistique

Le candidat sera mis en situation de réaliser une image au studio suivant un cahier des charges imposé.

La prise de vue sera réalisée en numérique et directement commentée à l'écran sur la base de la demande formulée dans le sujet.

Ce sujet permettra au candidat de manifester sa réactivité à une demande et sera évalué selon :

- la pertinence de sa proposition ;
- sa créativité ;
- sa capacité expressive et sa singularité.

Il est apprécié que les candidats sachent bâtir leur réflexion et développer leur créativité à partir d'idées efficaces, sans noyer leur discours par des concepts nébuleux. Les candidats doivent bien analyser le sujet proposé pour être en mesure de proposer et argumenter une image qui réunira concept, dispositif de prise de vue et impact sur le spectateur.

III. Section Cinéma

3.1. Composition du jury :

Jury Phase 1A :

ENS Louis-Lumière

Véronique Dürr, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)

Florence Bergot, Enseignante (Langues), Relations internationales

Claire Bras, Enseignante (Arts plastiques appliqués à la photographie)

Véronique Figini, Enseignante (Histoire de la photographie au XIXème siècle)

Tony Gauthier, Enseignant (Techniques cinéma – Travaux de réalisation)

Pascal Martin, Maître de Conférences (Optique géométrique et instrumentale)

Alexandre Mensah, Enseignant (perspective et storyboard)

Hélène Perrin, Enseignante (Optique géométrique et physique)

Intervenants extérieurs

Fabienne Duszynski, Enseignante (Esthétique – Analyse de film Université Paris 3)

Olivier Gueneau, Directeur de la photographie

Jury Phase 1B :

ENS Louis-Lumière

Véronique Dürr, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)

Florence Bergot, Enseignante (Langues), Relations internationales

Claire Bras, Enseignante (Arts plastiques appliqués à la photographie)

Tony Gauthier, Enseignant (Techniques cinéma – Travaux de réalisation)

Gérard Leblanc, Professeur des Universités (Histoire et Théorie du cinéma)

Pascal Martin, Maître de Conférences (Optique géométrique et instrumentale)

Alexandre Mensah, Enseignant (perspective et storyboard)

Hélène Perrin, Enseignante (Optique géométrique et physique)

Frédéric Sabouraud, Maître de Conférences (Cinéma documentaire)

Intervenants extérieurs

Emmanuel Duponchel, Scénariste

Fabienne Duszynski, Enseignante (Esthétique – Analyse de film Université Paris 3)

Olivier Gueneau, Directeur de la photographie

Jean Christophe Sanchez, Réalisateur

Jury Phase 2 :

ENS Louis-Lumière

Claire Bras, Enseignante (Arts plastiques appliqués à la photographie)

Véronique Lorin, Enseignante (Post production – montage)

Alexandre Mensah, Enseignant (perspective et storyboard)

Intervenants extérieurs

Diane Baratier, Directrice de la photographie (AFC)

Fabienne Duszynski, Enseignante (Esthétique – Analyse de film Université Paris 3)

Jean-Noël Ferragut, Directeur de la photographie (AFC)

3.2. QCM

Anglais – Durée 30' – Coefficient 2 – 40 questions

L'épreuve d'anglais s'articule en trois parties :

1– Grammaire, vocabulaire et expressions d'usage

2– Identification des erreurs

3– Compréhension de textes

Le niveau attendu est « intermédiaire avancé ». Les candidats peuvent réviser en lisant la presse audiovisuelle anglophone pour le vocabulaire et l'actualité, ainsi que les documents de révision de type TOEFL pour la partie grammaticale et expressions d'usage.

La note éliminatoire signifie que, la majorité des publications techniques et artistiques se faisant en anglais, il est indispensable pour les candidats de posséder de solides bases en anglais. Les candidats doivent également être conscients que les cours de langue dispensés à l'Ecole visent à entretenir leur niveau et parfaire, dans le champ spécifique audiovisuel, des connaissances déjà solidement établies, mais n'ont pas pour but de dispenser des notions de base en principe déjà acquises.

Connaissances scientifiques – Durée 40' – Coefficient 2 – 20 questions

L'objectif de cette épreuve est non seulement de valider les connaissances scientifiques de base, d'évaluer les capacités du candidat à raisonner ou à apprécier des ordres de grandeur mais également de déceler ses connaissances, sa curiosité et sa capacité d'analyse concernant les domaines scientifiques et techniques généraux. L'utilisation de calculs de base sera peut-être nécessaire dans certains cas.

Les bases théoriques nécessaires pour réussir le QCM sont en relation directe avec les outils mathématiques et physiques utilisés à l'Ecole lors des cours de technologie, de sciences et de pratique cinématographique. Les candidats sont invités à non seulement réviser les notions théoriques de base, mais encore à bien en comprendre les principes d'application dans le champ pratique.

Culture technique audiovisuelle – Durée 45' – Coefficient 2 – 20 questions

L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances techniques cinématographiques de base et leurs origines. Seront abordés les principes élémentaires de la mesure de la lumière, de l'optique photographique, du développement et du tirage N&B, de la vidéo et de la projection ; ainsi que la connaissance du matériel destinée aux amateurs et celle des médias audiovisuels au travers de leurs histoires et de leurs évolutions technologiques.

Les candidats sont encouragés à lire la presse spécialisée écrite ou en ligne, à se documenter en allant par exemple dans les salons professionnels. La lecture attentive de livres de techniques audiovisuelle et cinématographique est également un atout pour réussir cette épreuve.

Culture artistique et cinématographique – Durée 1h30' – Coefficient 4

24 questions

L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances artistiques et culturelles du candidat dans le domaine cinématographique ainsi que ses repères dans le monde de l'art.

La préparation de cette épreuve passe par la lecture d'ouvrages synthétiques et de monographies dans les domaines de l'art, de l'audiovisuel et bien sûr du cinéma, par la lecture de la presse artistique et cinématographique, et par la visite d'expositions et de musées. Il s'agit surtout de viser dans ce domaine un niveau qui fournisse des repères chronologiques et artistiques suffisants.

3.3. Épreuves écrites d'admissibilité

Le candidat sera jugé sur les qualités et la maîtrise de son analyse critique, sur la clarté et la rigueur des développements et sur la pertinence des propos évoqués. Ces exigences sont à relier au niveau Bac+5 visé et au grade master associé. Les candidats doivent également être conscients qu'ils ont à rédiger en fin de cursus un mémoire ne pouvant souffrir de défauts graves d'écriture.

Scénarimage – Durée 3h – Coefficient 10

À partir de documents photographiques dits de « repérage » et de quelques lignes extraites d'un scénario inédit, établir le scénarimage (story-board) des plans à tourner selon des contraintes visuelles données.

Cette épreuve a pour but d'évaluer d'une part, les aptitudes à la représentation graphique d'un espace en fonction d'un point de vue donné ou d'un mouvement imposé, et d'autre part, l'articulation de la narration.

L'épreuve est essentiellement plastique. La clarté de lecture, la mise en page et la représentation seront également appréciées.

Matériel nécessaire : Canson A4, règle, ciseaux, colle, crayon, gomme et feutres.

Les qualités des bonnes copies sont : l'originalité et l'efficacité du story-board, l'adéquation entre l'intention de narration et sa traduction en cadrage, mouvements de caméra... Le soin apporté à la présentation est également important.

Analyse filmique – Durée 3h – Coefficient 10

Cette épreuve fait suite à une projection. Il s'agit d'un « exposé démonstratif » d'un maximum de 5 pages témoignant à la fois de la culture cinématographique du candidat, de sa capacité de réflexion, de sa rigueur de pensée ainsi que de ses qualités d'expression.

Les qualités des bonnes copies sont : une analyse pertinente de l'extrait de film projeté, s'appuyant sur des connaissances cinématographiques mais proposant également la vision personnelle et originale du candidat ; une bonne expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe, style), une bonne structuration du propos avec des connaissances organisées, des idées claires et étayées, de la justesse dans la profondeur de l'exposé, un bon dosage entre réponse classique et originale, des efforts de questionnement, un appel raisonné aux connaissances et références.

En revanche, les défauts suivants ont été rédhibitoires pour le jury : le manque de structuration et de cohésion (juxtaposition de connaissances, tendance au catalogue), une mauvaise expression écrite, le manque de pertinence, de fond et de forme, un caractère superficiel du propos, des banalités sans relief pour le lecteur.

3.4. Épreuves orales d'admission

3 entretiens (environ 30' par épreuve)

Ces épreuves comportent des exercices pratiques et des entretiens se déroulant avec trois jurys différents qui évaluent les aptitudes à la spatialisation, l'habileté manuelle et le sens esthétique du candidat en liaison avec l'histoire du cinéma, la connaissance de la profession et de ses pratiques. La motivation, le sens artistique, l'appétence pour les techniques, et l'adéquation avec l'enseignement et la formation proposées par l'École constitueront également des éléments d'appréciation pour les jurys (bibliographie conseillée).

Une pratique personnelle antérieure, même modeste, des arts et techniques audiovisuel et cinématographique est vivement recommandée.

Entretien 1 : Aptitudes artistiques

Il s'agit principalement d'évaluer chez chaque candidat :

- sa capacité à voir, décrire, mémoriser, confronter et analyser ;
- son sens créatif, sa perception de l'espace et sa capacité à l'exprimer.

Lors du dialogue avec le jury, les candidats sont invités à faire preuve d'agilité d'esprit dans leur capacité à bâtir une image à partir des éléments proposés. L'imagination au service du concept avancé par le candidat ainsi que le soin apporté à la réalisation sont également appréciés.

Entretien 2 : Histoire et esthétique filmique

Il s'agit principalement d'évaluer chez le candidat :

- son aptitude à faire une analyse, à argumenter, à savoir exprimer une opinion plus que des connaissances ;
- la qualité de son ouverture sur les spécificités de l'image cinématographique ;
- l'avancement de son projet personnel dans un parcours professionnel.

Le dialogue avec le jury doit être l'occasion pour les candidats de circonstancier et d'articuler des connaissances selon la thématique proposée.

Entretien 3 : Pratique image

Il s'agit principalement d'évaluer chez le candidat à partir d'une proposition pratique :

- sa capacité à communiquer sur ses intentions, modalités et difficultés ;
- son aptitude à lier connaissances techniques et organisation matérielle face aux aléas ;
- son intérêt pour les expérimentations techniques au service d'une réalisation.

La production d'une image ou d'une séquence constitue le support de discussion avec le jury. Le candidat a ainsi l'occasion d'aborder avec le jury les questions techniques en rapport avec une réalisation.

IV. Section Son

4.1. Composition du jury :

Jury Phase 1A :

ENS Louis-Lumière

Véronique Dürr, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)

Florence Bergot, Enseignante (Langues), Relations internationales

Jean Chatauret, Enseignant (Prise de son musicale)

Mohammed Eллиq, Enseignant (Electronique)

Claude Gazeau, Enseignant (Mixage cinéma)

Laurent Millot, Maître de Conférences (Acoustique, traitement du signal)

Jean Rouchouse, Enseignant (Informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Pascal Spitz, Enseignant (Ecoute, Prise de son, traitement sonore/mixage musical)

Eric Urbain, Enseignant (*Fondamentaux du son seul*)

Jury Phase 1B :

ENS Louis-Lumière

Véronique Dürr, Présidente du concours 2011, Enseignante (Traitement de l'image photographique couleur)

Florence Bergot, Enseignante (Langues), Relations internationales

Jean Chatauret, Enseignant (Prise de son musicale)

Mohammed Eллиq, Enseignant (Electronique)

Claude Gazeau, Enseignant (Mixage cinéma)

Jean-Pierre Halbwachs, Enseignant

Laurent Millot, Maître de Conférences (Acoustique, traitement du signal)

Jean Rouchouse, Enseignant (Informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Pascal Spitz, Enseignant (Ecoute, Prise de son, traitement sonore/mixage musical)

Eric Urbain, Enseignant (*Fondamentaux du son seul*)

Jury Phase 2 :

ENS Louis-Lumière

Jean Chatauret, Enseignant (Prise de son musicale)

Mohammed Eллиq, Enseignant (Electronique)

Claude Gazeau, Enseignant (Mixage cinéma)

Jean-Pierre Halbwachs, Enseignant (Post production - Montage Son lié à l'image)

Jean Rouchouse, Enseignant (Informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Eric Urbain, Enseignant (*Fondamentaux du son seul*)

Intervenants extérieurs

Jean Delmas, Auteur, Enseignant (Ecole des Gobelins)

Charles Michaud, Ingénieur du son

4.2. QCM

Anglais – Durée 30' – Coefficient 2 – 40 questions

L'épreuve d'anglais s'articule en trois parties :

- 1- Grammaire, vocabulaire et expressions d'usage
- 2- Identification des erreurs
- 3- Compréhension de textes

Le niveau attendu est « intermédiaire avancé ». Les candidats peuvent réviser en lisant la presse audiovisuelle anglophone pour le vocabulaire et l'actualité, ainsi que les documents de révision de type TOEFL pour la partie grammaticale et expressions d'usage.

La note éliminatoire signifie que, la majorité des publications techniques et artistiques se faisant en anglais, il est indispensable pour les candidats de posséder de solides bases en anglais. Les candidats doivent également être conscients que les cours de langue dispensés à l'Ecole visent à entretenir leur niveau et parfaire, dans le champ spécifique audiovisuel, des connaissances déjà solidement établies, mais n'ont pas pour but de dispenser des notions de base en principe déjà acquises.

Culture générale – Durée 1h – Coefficient 4 – 24 questions

L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances culturelles et artistiques du candidat dans les domaines des arts en général et de l'art sonore en particulier, de l'histoire des sciences et des techniques.

Les candidats sont invités à se documenter par des lectures d'ouvrages tant synthétiques que spécialisés, des écoutes, des visionnages d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques, et à visiter des installations sonores s'ils en ont l'occasion.

Électricité– Électronique – Durée 45' – Coefficient 2 – 24 questions

Cette épreuve a pour but de vérifier les connaissances scientifiques, techniques et technologiques en électricité et électronique de base.

À partir du référentiel fourni, on attend des candidats qu'ils maîtrisent les principes de base en électricité et électronique, et qu'ils sachent résoudre des problèmes mettant en jeu les apprentissages de base dans ces matières.

Mathématiques Physique – Durée 45' – Coefficient 2 – 24 questions

Cette épreuve a pour but de vérifier les connaissances de base en mathématiques et physique selon le référentiel fourni.

On attend des candidats qu'ils possèdent un socle de connaissances en mathématiques et physique, et qu'ils sachent tirer parti de cet apprentissage pour résoudre les problèmes posés.

4.3. Épreuves écrites d'admissibilité

Réflexion et méthodologie scientifique et technique– Durée 2h – Coefficient 10

Épreuve écrite en 3 parties obligatoires : les questions portent sur la physique, l'électronique et les techniques audio.

Les sujets de cette épreuve mettent les candidats en situation de devoir résoudre des problèmes dans le domaine sonore et audiovisuel à l'aide des outils théoriques. Cependant, cette épreuve fait également appel au sens pratique et à une bonne anticipation des réalités techniques du terrain. Il s'agit donc pour les candidats de décliner leur savoir théorique dans la simulation de cas pratiques, et de faire également preuve de pragmatisme lors de leurs choix ou raisonnements techniques.

Analyse sonore – Durée 3h – Coefficient 6

À partir de la diffusion d'une œuvre ou d'un extrait d'œuvre sonore liée ou non à l'image, cette épreuve a pour but d'apprécier la sensibilité du candidat, sa capacité de réflexion et d'observation, sa rigueur, ses facultés d'analyse et ses qualités d'expression écrite.

Son exposé, d'un maximum de 4 pages, témoignera de sa culture cinématographique, radiophonique, musicale et/ou télévisuelle.

Les bonnes copies font preuve d'une richesse et d'une originalité dans la réflexion, de l'attention portée à l'extrait diffusé. Les candidats seront évalués sur les qualités et la maîtrise de leur analyse critique, sur la clarté et la rigueur des développements et sur la pertinence de leurs propos. Ces exigences sont à relier au niveau Bac+5 visé et au grade master associé. Les candidats doivent également être conscients qu'ils ont à rédiger en fin de cursus un mémoire ne pouvant souffrir de défauts graves d'écriture.

Écoute et analyse critique – 1h – Coefficient 8

À l'issue d'écoutes d'extraits sonores (musicaux ou non), le candidat doit :

- reconnaître les instruments de musique, seuls et en formation ;
- réagir sur l'extrait : expressions générales, époque, style, interprétation ; compositeurs, titres, détection d'éventuels défauts ;
- analyser comparativement des enregistrements (interprétation et qualité technique).

Les qualités des bonnes copies sont : la pertinence et la justesse des commentaires, la capacité à faire le lien entre le contenu de l'extrait et son inscription historique et stylistique dans le champ musical et sonore, la richesse des observations qualitatives.

4.4. Épreuves orales d'admission

3 entretiens (environ 30' par épreuve)

Dans chacune des épreuves, le jury évalue la personnalité, la motivation et le dynamisme du candidat.

Une pratique personnelle antérieure, même modeste, des arts et techniques audiovisuel et sonore est vivement recommandée.

Entretien 1 : Culture générale

Le candidat sera jugé sur son ouverture aux arts et au monde en général.

Il sera évalué sur ses capacités d'analyse plutôt que sur ses connaissances dans les domaines abordés.

Lors du dialogue avec le jury, les candidats sont invités à partager leur appétence pour la culture artistique et éventuellement leur pratique technico-artistique. Leur capacité à transmettre le fruit de leurs lectures, visites d'expositions, écoutes sonores, visionnages de films... est appréciée.

Entretien 2 : Pratique et écoute critique

Sur la base de l'écoute d'un extrait sonore, le jury apprécie la capacité d'analyse, la sensibilité et l'imagination artistique du candidat.

La qualité d'écoute des candidats et leur capacité imaginative est au cœur du dialogue avec le jury.

Entretien 3 : Culture technique

À travers cet entretien, le jury cherche à mettre en évidence l'intérêt du candidat pour la technique dans le domaine audiovisuel.

Le candidat exposera ses connaissances techniques pour expliquer sommairement le fonctionnement et les fonctions de base du matériel audiovisuel courant.

Savoir appliquer pragmatiquement la théorie est l'objet de cet entretien. La connaissance pratique et raisonnée d'un matériel audio est un atout pour les candidats.